



LES TROUBLES BIPOLAIRES MON PROGRAMME À LA CARTE

« Je veux y participer »

Centre Hospitalier Charles Perrens
Pôle UNIVA

Pr H. Verdoux, Chef de pôle

EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Objectifs du programme :

- S'informer sur le trouble bipolaire pour mieux connaître sa maladie
- Identifier ses symptômes et les signes annonciateurs d'une rechute
- Connaître son traitement et ses effets
- S'informer sur l'hygiène de vie à adopter pour maintenir un équilibre
- Développer des stratégies d'adaptation pour éviter les rechutes
- Permettre aux proches-aidants de mieux comprendre les troubles bipolaires

Programme ETP sur le Trouble Bipolaire

- Session individuelle : « Mon diagnostic de trouble bipolaire »

Atelier 1 : le trouble

Atelier 2 : les traitements

Atelier 3 : l'hygiène de vie

Atelier 4 : la nutrition

Atelier 5 : les causes du trouble

Atelier 6 : les conséquences du trouble

- Session de groupe : « Expérience & Bipolarité »

Atelier 1 : le trouble

Atelier 2 : les traitements

Atelier 3 : l'hygiène de vie

Atelier 4 : les conséquences

- Session de groupe ambulatoire : « Vivre avec un trouble bipolaire »

14 ateliers hebdomadaires & 2 séances pour les proches-aidants

- Session des aidants : « Mes proches et mon trouble bipolaire »

1 atelier sur rendez-vous

Lieu :

- Unités du pôle UNIVA

L'entrée dans un programme d'ETP nécessite un RDV individuel avec un soignant formé afin de recueillir vos besoins spécifiques.

Modalités d'accès au programme

En hospitalisation complète ou de jour ou en ambulatoire, nous vous proposons un parcours comprenant :

- un bilan complet d'évaluation de votre trouble. Vous bénéficierez d'entretiens médicaux, d'entretiens infirmiers, de discussions concernant votre diagnostic et la mise en place ou l'ajustement de votre traitement de fond...
- un programme d'éducation thérapeutique qui vous permet de mieux connaître et d'agir sur votre trouble.

En ambulatoire, nous vous proposons un groupe d'ETP, sur orientation de votre psychiatre traitant.

Il est nécessaire que votre trouble soit stabilisé depuis au moins 6 mois pour y participer. 2 sessions annuelles sont prévues.

Contacts :

Médecins psychiatres :

Pr Marie Tournier

Tél : 05.56.56.17.71 ou
05.56.56.17.32

UTEP du Pôle UNIVA :

Equipe Soignante

Courriel : utep@ch-perrens.fr
Tél : 05.56.56.35.13